



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 16/07/13

Reçu en Préfecture le : 16/07/13
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 15 juillet 2013
D-2013/435

Aujourd'hui 15 juillet 2013, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Madame Sylvie CAZES, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAILOUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN,
Madame Anne BREZILLON(présente à partir de 16h45)

Excusés :

Monsieur Didier CAZABONNE, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Monsieur Charles CAZENAVE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Paola PLANTIER, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Béatrice DESAIGUES, Madame Natalie VICTOR-RETALI

**Logements locatifs aidés. Opération en neuf
réalisée par la SA D'HLM DOMOFRANCE 5,
rue Achard et 2-3, rue Blanqui à Bordeaux.
Aide au logement social.
Modification de l'assiette de la subvention
et versement d'acompte sur subvention.
Autorisation.**

Madame Elizabeth TOUTON, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La SA D'HLM DOMOFRANCE a obtenu par délibération du 20 décembre 2010 une subvention de la Ville de Bordeaux au titre de l'aide à la surcharge foncière pour la création de 97 logements familiaux (83 PLUS et 14 PLAI), représentant une surface utile totale de 6 555 m², à réaliser 5, rue Achard – 2/3, rue Blanqui.

La subvention d'un montant de 655 500 euros était calculée sur la base de 100 euros/m² de surface utile.

La programmation définitive de ce projet a nécessité des modifications qui conduisent à la création de 21 logements PLUS supplémentaires portant ainsi le programme définitif à 128 logements PLUS/PLAI pour une surface utile totale de 7841 m².

Dans ce contexte, il vous est proposé de modifier l'assiette de financement de ce projet en faisant porter l'aide de 100 euros/m² sur la totalité de la surface utile du programme en PLUS/PLAI, dans la limite de 655 500 euros.

Par ailleurs, afin de permettre à la SA d'HLM DOMOFRANCE de mobiliser rapidement des fonds propres pour engager ses nouveaux projets sur la ville de Bordeaux et compte tenu des délais de clôture des opérations au plan financier, il serait nécessaire d'accorder d'ores et déjà à ce bailleur un acompte sur sa subvention, à savoir :

- subvention pour dépassement de la charge foncière	
Montant de la subvention	655 500 euros
Montant de l'acompte (50%)	327 750 euros

Le versement de la subvention interviendra sur présentation des pièces listées dans la délibération initiale.

Dans ces conditions, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- décider de la modification de l'assiette de financement de la Ville pour cette opération en maintenant la subvention à hauteur de 655 500 Euros maximum,
- décider du versement par la Ville d'un acompte pour cette opération à hauteur de 327 750 euros,
- créditer la SA D'HLM DOMOFRANCE pour cet acompte,
- imputer cette dépense sur la sous-fonction 72 - nature 20422 du budget de l'exercice en cours.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 15 juillet 2013

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Elizabeth TOUTON